



## **Solidarité avec les journalistes turcs : une délégation de syndicats de journalistes au Quai d'Orsay**

Une délégation des syndicats de journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes), membres de la Fédération européenne des journalistes, a été reçue en fin de semaine au ministère des affaires étrangères afin de faire part de sa vive inquiétude quant à la dégradation de la situation des journalistes turcs et des atteintes graves à la liberté de la presse.

La délégation a dénoncé le fait que sur ordre du pouvoir une vingtaine de nos confrères turcs soient détenus, dont les deux journalistes du quotidien Cumhuriyet Can Dündar, le rédacteur en chef de ce journal d'opposition et Erdem Gül correspondant à Ankara, qui viennent d'être jetés en prison.

Les représentants des trois syndicats ont appelé la diplomatie française à peser de tout son poids afin d'obtenir la remise en liberté de nos confrères, et la préservation de la liberté de la presse et du droit d'expression, conformément aux valeurs européennes, notamment celles stipulées dans la Convention européenne des droits de l'Homme.

Ceci notamment au moment où reprennent les pourparlers entre l'Union européenne et la Turquie sur le processus d'adhésion d'Ankara.

Ils ont rappelé la campagne entreprise par la Fédération internationale des journalistes (600.000 adhérents dans le monde) et sa branche européenne pour extirper des geôles de la sinistre prison de Silivri les journalistes détenus arbitrairement.

Ils ont également souligné leur détermination à exiger, avec l'appui de Paris, du régime de l'AKP (Parti de la justice et du développement) et du président turc Recep Tayyip Erdogan que les journalistes turcs et kurdes puissent accomplir leur mission d'informer l'opinion publique.

La délégation a indiqué que les trois syndicats avaient écrit une lettre ouverte le 30 novembre dernier, à l'ambassadeur de Turquie pour dénoncer, avec le syndicat turc des journalistes (TGS ) et le TGC (Association des journalistes turcs), que les arrestations des journalistes de Cumhuriyet constituaient « une violation de la Constitution turque, de la loi N° 5187, du code pénal, de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle turque et de la Convention européenne des droits de l'Homme ».

Les syndicalistes ont fait également part de leur inquiétude sur la prise de contrôle par le pouvoir d'un grand nombre de medias réduisant comme peau de chagrin le pluralisme de la presse turque.

Enfin, la délégation a émis le souhait qu'à quelques semaines du 7 janvier, date de l'attentat sanglant contre la rédaction de Charlie Hebdo, la défense du droit d'expression, qui avait rassemblé à Paris le 11 janvier des millions de citoyens et les dirigeants du monde entier, puisse sensibiliser l'opinion publique pour que la Turquie ne soit plus une des plus importantes prisons de journalistes.